

*Questions orales*

[Français]

**LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**ON DEMANDE QUI ACCUEILLERA LES RÉFUGIÉS VIETNAMIENS  
QUI NE RESTERONT PAS AU QUÉBEC

**M. Arthur Portelance (Gamelin):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je crois qu'il y aurait d'abord lieu de le féliciter ainsi que les fonctionnaires de son ministère, les membres des Forces armées canadiennes et tous les employés du ministère de l'Emploi et de l'Immigration du magnifique travail accompli au cours de la dernière fin de semaine au sujet du transport des réfugiés vietnamiens qui nous sont arrivés. J'aimerais donc demander à l'honorable ministre, sachant qu'au Québec environ 200 de ces réfugiés seront acceptés et que cette province semble coopérer à 100 p. 100, quelles autres régions du Canada accueilleront le reste de ces réfugiés.

● (1452)

[Traduction]

**L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux, tout comme la Chambre, j'en suis sûr, d'avoir l'occasion d'offrir, à tous ceux qui ont pris part à ce pont aérien et ces activités d'aide aux réfugiés, les félicitations des députés, car ils ont accompli là une œuvre humanitaire remarquable. Je me chargerai de transmettre le message de la Chambre aux fonctionnaires concernés.

Je ne sais pas encore exactement quelles sont les provinces en cause. Il y en a au moins six, mais je chercherai à obtenir des renseignements plus précis. D'après les derniers chiffres que j'ai eus, environ un tiers des réfugiés resteraient au Québec, et les autres seraient répartis dans tout le pays, mais je vais me renseigner.

\* \* \*

**LES PÉNITENCIERS**L'AIDE FINANCIÈRE AUX FAMILLES DES GARDIENS DU  
PÉNITENCIER DE COLLINS BAY TUÉS DANS L'EXERCICE DE  
LEURS FONCTIONS

**Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Le ministre peut-il assurer à la Chambre que l'on mènera une enquête approfondie sur la mort tragique du gardien de prison Francis Eustace et celle du préposé aux cuisines, Paul Maurice, survenues le week-end dernier au pénitencier de Collins Bay?

Pourrait-il également assurer à la Chambre que, bien que des compensations financières ne puissent guère remédier à une telle tragédie, néanmoins des dispositions financières seront prises, afin que les familles des victimes ne connaissent pas de difficultés financières?

[M. Allmand.]

**L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, tout d'abord je suis heureux que la représentante ait présenté une motion en vertu de l'article 43 du Règlement, ce qui permet à tous les députés d'offrir leurs condoléances aux deux familles.

Je tiens à assurer au député qu'il y aura une enquête complète sur les circonstances de ce drame, et je tiens à lui dire, ainsi qu'au personnel des services pénitentiaires canadiens, que nous considérons ce cas comme un incident isolé, du point de vue de la sécurité, et qu'il ne semble pas à première vue qu'il y ait eu défaillance de la sécurité interne. Mais d'après les circonstances connues, il semblerait que le détenu ait été intoxiqué, ce qui fait qu'une enquête complète s'impose.

En ce qui concerne les compensations à donner aux familles des victimes, je signale que les députés et moi-même tenons beaucoup à ce qu'il en soit donné aux membres des familles touchées, afin qu'à cette terrible tragédie ne s'ajoute pas de perte financière.

## LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

**M. Erik Nielsen (Yukon):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au solliciteur général. Le ministre pourrait-il donner à la Chambre un bref compte rendu des circonstances qui ont abouti à cette tragédie. Sait-il aussi que le rapport du sous-comité des pénitenciers, qui a été adopté à l'unanimité par des membres de tous les partis et a été remis à son prédécesseur, et donc à lui aussi, recommandait des solutions à nombre d'incidents du genre de celui-ci?

Peut-il dire à la Chambre si le gouvernement a l'intention de donner suite à l'ensemble de ce rapport? Je sais que certaines recommandations ont effectivement été mises en application. La question est de savoir quand l'ensemble de ces recommandations vont être mises en œuvre, afin que de pareils événements ne se reproduisent plus?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Avant que le ministre essaye de répondre, je dois dire que, d'après moi, la première partie de la question—un compte rendu de cet événement—n'est pas du genre de celles qui peuvent être posées durant la période des questions étant donné la longueur de la réponse qu'elle requiert. La partie de la question portant sur le rapport du comité semble toutefois régulière.

**L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, en ce qui a trait à la deuxième partie de la question du député, je voudrais préciser que, jeudi prochain, je comparaitrai devant le comité permanent de la justice et des questions juridiques et que je déposerai alors un nouveau rapport d'étape sur la mise en application des recommandations du sous-comité.

[Français]

Monsieur le président, j'invite le député, ainsi que les autres députés qui s'intéressent à cette question, d'assister à cette réunion et enfin de poser les questions qu'ils jugeront bonnes.